



Jeudi 21 novembre 2024

Conseil Municipal du 21 novembre 2024

Débat d'orientation budgétaire : une gestion responsable face à des décisions injustes

Rapport sur l'égalité femmes-hommes et le développement durable, préparation du budget 2025, projet de renouvellement urbain... malgré les contraintes imposées par l'État, la Ville de Rouen amplifie son action pour préparer le monde de demain.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : *« Les annonces gouvernementales pour 2025, avec une baisse injuste des dotations aux collectivités, fragilisent les services publics locaux et pourraient avoir un impact récessif sur l'économie locale. Nous réaffirmons notre opposition à ces décisions qui mettent à mal l'action de proximité des collectivités, pourtant essentielle pour répondre aux besoins des citoyens.*

À Rouen, nous avons pourtant démontré qu'une gestion responsable pouvait rimer avec ambition : désendettement depuis de nombreuses années, pas d'augmentation des impôts locaux depuis 2016, et investissements doublés en quatre ans pour moderniser notre ville et répondre aux défis climatiques et sociaux.

Malgré les contraintes imposées par l'État, nous continuerons de porter un budget au service des Rouennaises et des Rouennais. »



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

PREPARER L'AVENIR

Budget primitif 2025 – Orientations budgétaires

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment majeur de la préparation du budget dans les collectivités territoriales. Il permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget. Il est précédé de la remise du rapport d'orientation budgétaire (ROB). Ce rapport permet à l'assemblée délibérante de disposer d'une information précise et détaillée de la situation financière de la collectivité.

Parallèlement aux tensions d'approvisionnement des matières premières et de l'inflation toujours présentes, cette fin d'année 2024 est marquée par de grandes incertitudes qui planent toujours sur les décisions budgétaires nationales. En effet, le Gouvernement vise à réduire le déficit public à 5 % du PIB en 2025, imposant aux collectivités locales une contribution significative via des mesures telles que le fonds de réserve, le gel des dotations et la hausse des cotisations retraite à la charge des collectivités employeurs. Ces décisions, perçues comme injustes, affecteront lourdement les finances locales. La Ville de Rouen est ainsi confrontée à un prélèvement entre 5 et 10 millions d'euros, réduisant sa capacité d'autofinancement.

Malgré ces aléas, les finances de la Ville restent saines, à la hauteur des projets engagés depuis le début du mandat en 2020 : transition social-écologique ; rayonnement et attractivité ; solidarité.

Il est proposé de continuer à investir massivement (entre 50 et 55 millions d'euros sur l'année 2025), et ce en conservant une bonne santé financière grâce à une épargne brute conséquente et une capacité de désendettement proche de 10 ans. Pour rappel, l'investissement a environ doublé en quatre ans, de 2020 à 2023, passant d'environ 20 à presque 40 millions d'euros par an.

L'équipe municipale propose, au travers du rapport d'orientation budgétaire, de poursuivre la non-augmentation des taux des taxes d'habitation, des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, qui restent équivalentes à ceux de 2016. Pour rappel, la récente évolution constatée par les ménages et propriétaires est la conséquence de la revalorisation des bases fiscales décidée par l'Etat.

Cette gestion saine et ambitieuse va permettre à la Ville de Rouen de poursuivre les projets engagés depuis 2020 en faveur de la transition social-écologique, que cela soit grâce à la renaturation ou à la sobriété de la Ville. C'est aussi continuer à renforcer l'attractivité et le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais, et surtout continuer à être une Ville solidaire, de nos aînés de nos enfants et de toutes celles et ceux qui font le souhait de vivre à Rouen.

Ainsi pour l'année 2025, il est prévu de consacrer 167,1 millions d'euros au fonctionnement de la collectivité. Ces dépenses correspondent à 60% de la masse salariale pour un total prévu en 2025 à 100,39 millions d'euros.

Les dépenses d'équipement correspondent à l'ensemble des politiques municipales :

- Rouen Ville Résiliente : priorité à la transition social-écologique ;
- Rouen Ville Rayonnante : renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie du territoire ;
- Rouen Ville Solidaire : de la petite enfance au grand âge ;
- Rouen Humaine ;
- Modernisation des services publics.

Rapport annuel de développement durable 2024

Depuis l'adoption de son Plan de Transition 2021-2026, la Ville de Rouen multiplie les actions pour répondre aux défis environnementaux. Labellisée 3 étoiles au niveau européen en mai 2023 (avec une note de 62,1 %, soit +7,8 points depuis 2018), elle vise désormais la 4^e étoile d'ici 2025. Les efforts menés en 2024 illustrent cet engagement global et structuré, à travers quatre grands axes de travail :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et transition énergétique : rénovation énergétique des bâtiments publics, installation de panneaux solaires photovoltaïques sur plusieurs groupes scolaires ;
- Renaturation et biodiversité pour une meilleure qualité de vie : renaturation pour 35 cours d'écoles et 7 crèches, 350 arbres plantés dans la cadre de la déminéralisation urbaine, développement des zones piétonnes en centre-ville et des piétonnalisations devant les écoles ;
- Implication des citoyens dans la transition écologique : élaboration d'une charte des associations écoresponsables et diffusion d'un guide d'éco-gestes, Budget participatif soutenant des projets citoyens (renaturation, biodiversité en centre-ville), organisation des premières rencontres Culture et Transition Ecologique en mars 2024 sur la thématique des mobilités culturelles ;
- Transformation des pratiques municipales : adoption d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), optimisation des infrastructures et sensibilisation de agents dans une démarche de numérique responsable, Soutien aux initiatives d'Économie Sociale et Solidaire via des événements et des appels à projets dédiés.

Avec l'objectif d'obtenir la 4^e étoile du label européen, la Ville poursuivra ses efforts en matière de transition énergétique, de renaturation, et d'implication citoyenne.

UNE VILLE A L'ECOUTE DE TOUTES ET TOUS

Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2024

Il s'agit du deuxième rapport à la suite de l'adoption du nouveau plan 2022-2026 « Rouen Ville Féministe », voté le 7 novembre 2022 permettant de donner une dimension transversale dans toutes nos politiques publiques à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes permettant de :

- Lutter contre les stéréotypes de genre et de discriminations, et ce dès le plus jeune âge : programme d'animation et de sensibilisation au sein du groupe scolaire Anatole France durant toute l'année scolaire 2023-24 auquel ont pu participer l'ensemble des 136 enfants de l'établissement ;
- Renforcer les politiques et actions contre les violences sexistes et sexuelles : financement des associations spécialisées, formation du personnel municipal, participation à la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – 25 novembre ;
- Promouvoir les droits et les principes de l'égalité des femmes et des hommes : organisation de la manifestation « Rouen donne des Elles » avec 20 événements proposés et 50 partenaires, forum associatif « Rouen Ville Féministe » avec l'ensemble des associations rouennaises engagées au quotidien en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs : suivi spécifique afin d'atteindre la parité dans la programmation culturelle municipale et veiller à la répartition équilibrée des ressources financières aux porteuses et porteurs de projets culturels ;

- Valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique : création d'une œuvre artistique en hommage à Gisèle Halimi, Exposition Femmes rouennaises inspirantes dans le sport, travail de mémoire sur la constitution du MLAC à Rouen en partenariat avec l'Université de Rouen et création d'un livret à destination de toutes et tous.

Il s'agit ainsi pour la Ville d'agir à tous les niveaux en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois au sein de la collectivité et en direction de tous les publics grâce à l'ensemble des politiques municipales qui doivent l'intégrer.

Plan de prévention et de lutte contre les discriminations 2023-2026, mise en œuvre de l'étude « MELODI »

La Ville de Rouen, membre du réseau « lutte contre les discriminations » de France Urbaine, participe à l'étude nationale MELODI, focalisée sur les discriminations d'accès à l'emploi. Intégré dans le Plan de lutte contre les discriminations 2023-2026, adopté lors du Conseil municipal du 23 mars 2023, ce projet vise à sensibiliser le public en recueillant des données locales sur ces discriminations, avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'enquête s'étalera d'octobre 2024 à avril 2025.

L'étude MELODI utilise une méthode d'envoi de CV fictifs à des entreprises locales, en modifiant des critères comme l'adresse, l'origine et le genre, pour observer les différences de traitement des candidatures en fonction de ces caractéristiques. Cette méthode, déjà employée dans d'autres villes, permet d'identifier la nature et l'ampleur des discriminations sur le territoire. Les résultats seront comparés à ceux d'autres territoires pour une vision plus large.

En tant que membre du comité de pilotage de MELODI, Rouen recevra un rapport complet des résultats, qui serviront à mieux cibler et renforcer les actions de sensibilisation locales. Ces informations permettront également d'ajuster les politiques publiques de la Ville en matière de lutte contre les discriminations, en s'adressant directement aux employeurs et aux chercheurs d'emploi pour favoriser un accès équitable au marché du travail.

LA VILLE SE TRANSFORME

Nouveau programme national de renouvellement urbain : bilan de la concertation préalable au projet d'aménagement du secteur « CHATELET-LOMBARDIE »

Le projet de renouvellement urbain du secteur Châtelet Lombardie s'inscrit dans le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) des Hauts de Rouen. Son ambition est de transformer en profondeur ce quartier prioritaire afin d'améliorer son attractivité, de moderniser les équipements publics et d'améliorer les conditions de vie des habitants. Les orientations du projet visent notamment à moderniser les équipements publics, diversifier l'offre de logements, et reconfigurer les espaces pour un cadre de vie plus agréable et fonctionnel. Une attention particulière est portée à la réorganisation scolaire, à la création de nouveaux équipements tels qu'une piscine, ainsi qu'à l'apaisement des circulations sur des axes stratégiques comme l'avenue de la Grand'Mare.

Ce projet a été enrichi par une démarche de concertation publique menée entre 2021 et 2024. Grâce à des rencontres variées – réunions publiques, ateliers participatifs, balades urbaines et permanences techniques – les habitants ont pu s'exprimer et contribuer à affiner les propositions. Des préoccupations majeures ont ainsi émergé : l'importance de sécuriser les déplacements piétons, la création d'espaces publics conviviaux et sécurisés, la diversité dans l'offre de logements, et le développement d'installations sportives adaptées. Les discussions ont également mis en lumière des attentes sur des thématiques transversales comme la propreté, la sûreté et les tarifs équitables pour les futurs équipements, notamment la piscine.

Ces échanges ont conduit à des adaptations concrètes dans le projet, comme la mise en place d'un mail piétonnier pour sécuriser l'accès aux écoles, l'installation d'aires de jeux, et l'aménagement de carrefours pour une circulation apaisée. Parallèlement, des besoins spécifiques, tels que les enjeux liés aux nuisances causées par la faune sauvage ou l'entretien du chemin des coteaux, seront traités par des actions ponctuelles.

Nouveau programme national de renouvellement urbain : arrêt du plan guide du projet d'aménagement CHATELET-LOMBARDIE et sollicitation d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de la Métropole Rouen Normandie pour les espaces publics

Le projet de renouvellement urbain du secteur Châtelet Lombardie, mené par la Ville de Rouen dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) des Hauts de Rouen, vise à transformer en profondeur ce quartier en améliorant ses infrastructures et son attractivité, comme explicité au point précédent.

Un plan guide, conçu avec l'agence Atelier Ruelle, propose de reconstruire un groupe scolaire, d'implanter un centre aquatique, et de reconfigurer les espaces publics et les accès. Ce projet est également aligné avec les objectifs nationaux de mixité sociale et les démarches Ecoquartier et Quartiers résilients. Cette transformation concerne environ 10 hectares, incluant notamment la démolition de 330 logements et la réhabilitation de plus de 600 logements.

Pour assurer la cohérence des interventions, la Ville de Rouen assurera la maîtrise d'ouvrage, en coordination avec la SPL Rouen Normandie Aménagement, et sollicitera la Métropole pour intervenir sur les espaces publics concernés. D'un montant estimé à 19,3 millions d'euros, le projet bénéficie d'un financement de l'ANRU et d'un fonds de concours de la Métropole, et s'étendra jusqu'à 2030.

UNE VILLE A HAUTEUR D'ENFANTS

Adhésion au réseau français des villes éducatrices

Le Réseau Français des Villes Éducatrices (R.F.V.E.), fondé en 1998, regroupe des élus locaux responsables de l'éducation et de la petite enfance, engagés dans la promotion de politiques éducatives locales en lien avec l'éducation populaire et la coéducation. Ce réseau permet aux villes membres d'échanger leurs expériences et de co-construire des politiques éducatives innovantes. En plus de favoriser ces échanges, le R.F.V.E. mène des actions de plaidoyer pour des politiques éducatives de qualité, tant au niveau local que national.



Actuellement, 120 villes de toutes tailles sont membres du réseau, qui est structuré autour d'un bureau de 8 membres et d'un conseil d'administration d'une quinzaine de personnes. Les membres participent à des réunions régulières et peuvent s'impliquer dans quatre groupes de travail dédiés à la petite enfance, aux cités éducatives, à la mixité sociale et scolaire, et à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Pour un montant de cotisation de 1 150 € par an, la Ville de Rouen adhère au Réseau Français des Villes Éducatrices, pour la première fois à partir du 1er janvier 2025, en reconnaissance de son engagement pour des politiques éducatives ambitieuses.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53